

L'an deux mille vingt et le 27 janvier à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune d'AUBERIVES SUR VAREZE (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Nicole BERNARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 janvier 2020.

Nombre de conseillers municipaux en exercice est de 18.

Nombre de votants : 15

Nombre de procurations : 0

PRESENTS : M. BERNARD Nicole. ROBERT André. MOULIN Bernard. ASSEMAT Nicole. CORTES Daniel. BOUVIER Maryse. LESNIOHSKI Simon. LACROIX Josie. BAILLOUD Monique. GENTON Dominique. VANET-ROUX Laurence. OCTRUE Bruno. CLARET Nelly. ZABOROWSKI Dorothée. EPISSE Jean-Claude.

ABSENTS : JOLLY Myriam. NEMOZ Xavier. FERRATO Nicolas.

Secrétaire de séance : LACROIX Josy

Le compte-rendu de la séance du 9 décembre 2019 n'appelle pas d'observations. Nicole BERNARD aborde ensuite les divers points de l'ordre du jour.

1. CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS – PARCELLE AK 93

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, la société ENEDIS, doit procéder à l'installation d'un poste de transformation et tous ses accessoires alimentant le réseau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés approuve la convention de servitude établie entre la commune et la société ENEDIS, concernant la mise à disposition, à titre gratuit, d'une surface de terrain de 25m² faisant partie de l'unité foncière cadastrée AK 96.

Madame le Maire est autorisée à signer la convention de mise à disposition susvisée, tant dans sa forme sous-seing privé que dans sa forme authentique à venir ainsi que tout document afférant à ce raccordement.

2. DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES ET LIEUX-DITS DE LA COMMUNE

Afin de faciliter à la fois l'intervention des services de secours, mais également la gestion des livraisons en tous genres il faudrait compléter et modifier le plan d'adressage de la commune (numérotage et dénomination des voies).

Cet adressage constitue un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique, en permettant notamment la localisation des foyers et facilitant ainsi la commercialisation des prises.

Un diagnostic des adresses a été réalisé par la Poste et des corrections doivent être apportées. Madame le Maire présente au conseil municipal les noms de voies à créer.

Considérant l'historique de la commune le conseil municipal adopte les noms attribués aux voies communales comme indiqués ci-dessous.

1. Impasse des 4 vents
2. Impasse des Roses
3. Impasse de la Côte
4. Impasse des Aubépines
5. Impasse des Fleurs

6. Rue de la Libération (Ancienne rue du Monument)
7. Impasse du Chalet
8. Impasse des Lys
9. Impasse des Vergers
10. Impasse des Garennes

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| 11. Impasse du Sans Souci | 24. Impasse du Kaolin |
| 12. Impasse des Colombes | 25. Impasse de la Rivière |
| 13. Impasse des Muriers | 26. Impasse Bellevue |
| 14. Impasse de l'Avenir | 27. Impasse du Clos Charlotte |
| 15. Impasse de la Paix | 28. Impasse des Pommiers |
| 16. Impasse des Iris | 29. Rue de l'Argentière |
| 17. Impasse de la Cerisaie | 30. Impasse des Pinsons |
| 18. Impasse des Villas | 31. Impasse des Chardonnerets |
| 19. Chemin des Petits Loups | 32. Impasse des Capucins |
| 20. Impasse des Mésanges | 33. Impasse du Bois |
| 21. Impasse de la Magdalena | 34. Impasse du Grand Clos |
| 22. Route du Suzon | 35. Impasse de l'Avant-Garde |
| 23. Impasse du Canal | 36. Impasse du Pressoir |

RN7 Louze – du rond-point à la sortie du village en direction de Roussillon

3. COMPTE RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

OVIV –

- Assemblée générale le 15/04/2020 avec spectacle
- 19/20 et 21/06 fête de la musique et 20 ans de l'OVIV
- Fin d'année sur le Gontard du 12 au 19/12 patinoire
- Réunion du 12/02 Nicole BERNARD
- Cafés créatifs

-  Rajout de la chaufferie dans la vente des deux appartements
-  Préparation du Budget le 17/02/2020 à 19h30
-  Vote du Budget Primitif le 6/03/2020 à 18h00 suivi du repas

L'ordre du jour épuisé, Nicole BERNARD clôt la séance du Conseil Municipal à 20h30